

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

1 AVRIL 2009

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 1^{er} jour d'avril 2009. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Ginette Boily, Rémy Belley, Raynald Godin, Gilles Gaudreault (arrivé à 19h10) et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Bernard Maltais. Est absent le conseiller Monsieur Maurice Chamberland.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

Le maire, Monsieur Bernard Maltais, constate le quorum à 19h et déclare la séance ouverte.

2009-04-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2009 tel que modifié.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Dépôt du rapport financier de 2008.
6. Mandat du comptable pour 2009.
7. Résolution pour accepter les dos d'ânes pour 2009 et les localiser.
8. Mandat pour la gestion du centre récréatif et les demandes de permis.
9. Résolution pour accepter le contrat social d'adhésion à la sécurité routière et sa promotion.
10. Mandat de l'arpenteur pour le centre récréatif.
11. Augmentation de la part de la municipalité pour l'étude de faisabilité de la Base de plein air du lac Nairne.
12. Demande de subvention pour la gestion du centre récréatif.
13. Achat d'un trou au golf bénéfice du Club Optimiste au montant de 200.00\$.
14. Correspondance.
15. Divers.
16. Période de questions.
17. Levée de la séance.

2009-04-02

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2009 tel que modifié.

2009-04-03

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Rémy Belley, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer incluant les salaires du mois de mars 2009, au montant de cent un mille six cent vingt-quatre dollars et soixante-douze cents (101 624.72.\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière sont acceptés et payés.

ATTENDU que le rapport financier 2008 a été déposé et qu'il sera adopté lors d'une séance subséquente du Conseil.

2009-04-04

6. MANDAT DE MONSIEUR BENOÎT CÔTÉ, VÉRIFICATEUR COMPTABLE, POUR L'ANNÉE 2009.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Benoît Côté, vérificateur comptable, est mandaté pour effectuer les états financiers pour l'année 2009 et ce, pour la somme de six mille deux cents dollars (6 200.00\$) plus les taxes applicables et si la municipalité effectue un règlement d'emprunt le tarif à l'heure soit 65.00\$ sera applicable plus les taxes en surplus du rapport financier. Que Monsieur Benoît Côté devra fournir au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, tous les rapports requis. Que les rapports soient remis aux dates fixées par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

2009-04-05

7. PROJET PILOTE POUR L'INSTALLATION DE DOS D'ÂNE.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre du ministère des Transports pour le projet pilote relié à l'installation de dos d'âne pour 2009 aux endroits suivants :

- Face au 121, rue Principale,
- Face au 62, rue Principale,
- Entre le 83 et 85, rue Principale.

2009-04-06

8. MANDAT DE SIGNATURE POUR LE CENTRE RÉCRÉATIF ET LES DEMANDES DE PERMIS.

Sur proposition de Monsieur Rémy Belley, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu sur division (contre : Monsieur Raynald Godin) que Monsieur Bernard Maltais, maire, et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont mandatés pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs à effectuer la gestion du centre récréatif et à la demande des permis pour ledit centre.

2009-04-07

9. ACCEPTATION DU CONTRAT SOCIAL D'ADHÉSION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SA PROMOTION.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, acceptent le contrat social d'adhésion à la sécurité routière et sa promotion entre le MRC de Charlevoix-Est, la Sûreté du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec. Que Monsieur Bernard Maltais, maire, est mandaté à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs ledit contrat.

2009-04-08

10. MANDAT DE L'ARPENTEUR.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'estimé reçu de Sylvain-Marc Bélanger, arpenteur géomètre, au montant de 875.00\$ plus les taxes applicables et ce, pour la description du terrain du centre récréatif appartenant au S.I.S.A.L. ainsi que la description de l'assiette de la servitude de passage permettant l'accès à partir de la rue Principale du terrain restant la propriété des Loisirs de Saint-Aimé-des-Lacs.

2009-04-09

11. AUGMENTATION DE LA PART DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.

Sur proposition de Monsieur Rémy Belley, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter la part de la municipalité à 14 000.00\$ pour l'étude de faisabilité de la Base de plein air du lac Nairne.

2009-04-10

12. DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN SECRÉTAIRE POUR LA GESTION DU CENTRE RÉCRÉATIF DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay, appuyé de Monsieur Rémy Belley et résolu sur division (contre : Monsieur Raynald Godin) que la municipalité de

Saint-Aimé-des-Lacs demande une subvention à Emploi-Québec pour un secrétaire pour la gestion du centre récréatif de Saint-Aimé-des-Lacs. Que le salaire proposé est de 11.00\$ l'heure. Que Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, est mandatée pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

2009-04-11

13. ACHAT D'UN TROU AU GOLF BÉNÉFICE DU CLUB OPTIMISTE AU MONTANT DE 200.00\$.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de commanditer le Club Optimiste par l'achat d'un trou lors de leur golf bénéfice de 2009 au montant de 200.00\$.

14. CORRESPONDANCE.

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : ré. : versement de 87 000.00\$ du gouvernement du Canada.

Commission municipale : ré. : désistement de la demande d'exemption de taxe du SISAL.

Tourisme de Charlevoix: ré. : demande pour une contribution financière.

Syndicat de Charlevoix-Est de l'Union des producteurs agricoles : ré. : demande de contribution financière.

Fondation Rêves d'Enfants : ré. : demande de don.

2009-04-12

15. CONTRIBUTION FINANCIÈRE À TOURISME CHARLEVOIX.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay, appuyé de Monsieur Rémy Belley, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer financièrement pour un montant de 464.00\$ à l'élaboration d'un troisième plan d'action pour le développement du secteur des montagnes.

2009-04-13

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, SYNDICAT DE CHARLEVOIX-EST : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de commanditer l'Union des producteurs agricoles Syndicat de Charlevoix-Est par l'achat d'un encart publicitaire de ¼ page pour un montant de 50.00\$.

2009-04-14

DON À LA FONDATION RÊVES D'ENFANTS.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fait don d'un montant de 50.00\$ à la Fondation Rêves d'Enfants.

2009-04-15

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire est levée à 19h50.

MAIRE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 1^{er} avril 2009, le Maire conclut qu'il a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.